

Commission « Communication et prospective »

Compte rendu de la réunion du 09 janvier 2006

Présents : Denis ROCABOY, Jérôme LUCAS, Nathalie LUCAS, Michel JEGO, Gilles RAULT, Paul HOUEE, Xavier DOUSSINAULT.

1) Inventaires des vecteurs de communication existant.

- Plaquette de 8 pages réalisée suite à l'élaboration de la charte à destination de la population du Pays afin de présenter l'organisation du pays et les grande axes du projet de territoire.
- Plaquette de promotion du territoire à destination du public extérieur réalisée à l'occasion de la foire à l'installation en milieu rural (Limoges 2003).
- Site internet du Pays, la mise à jour se fait régulièrement pour les rubriques tourisme et culture.
- Réactualisation de toute la documentation touristique : document d'appel en français et en anglais, guide touristique, stand touristique.
- Cinq lettres du Pays à destination des conseillers municipaux et des membres des commissions, nous disposons de très peu de retours sur l'intérêt que suscitent ces lettres. Les thèmes abordés : présentations du Pays, ODESCA (commerce et artisanat), la qualité de l'eau, la formation initiale et continue, le schéma éolien.
- La mallette du nouvel arrivant.
- Une publication trimestrielle réalisée par l'ODCM et le CAC Sud 22 présentant le programme des spectacles et animations socioculturelles.
- Les panneaux réalisés à l'occasion des trois jours du Pays en 2003. Collection très riche, régulièrement utilisée mais qui mérite à l'être encore davantage.

Commentaires :

La communication écrite peut fonctionner lorsque que l'on présente des actions concrètes. Dans le cas contraire il est difficile d'intéresser le lecteur. Or le pays manque encore de réalisations concrètes pour intéresser le grand public comme les élus.

Il faut incontestablement du temps pour donner à ce territoire une identité alors qu'il ne correspond pas à une réalité historique.

L'utilisation d'une même charte graphique pour le tourisme et la culture contribue à construire peu à peu cette identité. Il faut continuer dans ce sens en proposant par exemple aux communautés de communes une rubrique pays avec cette même charte dans leurs publications périodiques.

La création d'outils de communication à l'échelle du pays (ex : programme culturel) favorise l'inter connaissance des structures entre elles qui ont ainsi plus facilement accès aux animations proposées par chacune d'elle.

2) Quelles initiatives en terme de communication.

Sur le plan local :

Compte tenu de ce qui vient d'être dit, sur la communication écrite, il apparaît que cette forme de communication ne soit pas la mieux adaptée pour toucher la population et donner du contenu à la notion de pays.

La commission propose, en matière de communication, de privilégier l'organisation de rencontres. Il est important de favoriser l'interconnaissance des structures et des personnes entre elles. Deux projets sont actuellement à l'étude :

- Une semaine de l'économie au cours de laquelle seraient organisées sur l'ensemble du territoire des visites d'entreprises, des conférences.
- Un week-end d'animation sur le thème culture et patrimoine où des animations culturelles mettant en valeur les richesses patrimoniales du territoire seraient programmées.

Une autre rencontre pourrait être organisée à l'occasion de la préparation du contrat de pays. Lorsque la liste des projets sera arrêtée il serait intéressant d'organiser une rencontre ouverte au public au cours de laquelle chaque maître d'ouvrage présente les projets qu'il propose d'inscrire. Chaque maître d'ouvrage pourrait dire à quel projet il donne priorité et pourquoi. Cette rencontre aurait lieu en avril à Plémet. A cette occasion un numéro spécial de la lettre du Pays sur les projets inscrits au contrat de pays serait réalisé. Cette communication pourrait être reprise dans les bulletins des communautés de communes.

3) Radio PCV.

Après avoir émis de façon ponctuelle, radio PCV va déposer un dossier au CSA pour obtenir une fréquence permanente. Cette demande doit être appuyé par un certain nombre d'avis.

Pour la commission cette initiative menée par des jeunes qui revendiquent leur attachement au territoire doit être encouragée. Au travers de cette radio les jeunes participent à son animation, à la circulation de l'information, au partage des expériences, des initiatives c'est un acte citoyen qui contribue à la vie locale. La commission appuie cette démarche.